

Image not found or type unknown



Vente d'un vehicule et le vendeur me poursuit pour vice caché

Par **mimi2000**, le **11/12/2010** à **21:21**

Bonjour, rn j'ai vendu un vehicule à une personne en aout 2010 et aujourd'hui le 11 decembre 2010 je reçois un courrier recommandé de sa part me demandant 1000 euros car il m'accuse de l'avoir escroquer car la voiture à soit disant un probleme au niveau de la boite à vitesse et d'un injecteur lors de la vente c'est lui meme qui l'a emmener passer la controle technique il l'a essayé longuement j'ai reçu de sa part un devis d'un garage et il m'annonce que si je ne veux pas m'arranger à l'amiable il va engager des poursuites judiciaires. De plus j'ai noté sur la carte grise lors de la vente vendue dans l'état sans garantie et je vous précise aussi qu'il m'a payé en liquide merci de répondre au plus vite

Par **mimi493**, le **11/12/2010** à **21:28**

"vendue en l'état" n'a aucune valeur. rn il doit cependant, prouver le vice caché. Donc vous répondez à sa LRAR en lui demandant la copie de l'expertise qu'il a fait faire